

TARIF D'ABONNEMENT :

ROUBAIX-TOURCOING. — Trois mois. 43 fr. 50. Six mois. 84 fr. Un an. 150 fr. ...

BUREAUX & RÉDACTION

Roubaix, rue Neuve, 17. — Tourcoing, rue des Foulons, 42. Directeur : ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS & ANNONCES :

Abonnements et Annonces sont reçus à ROUBAIX, rue Neuve, 17. — A LILLE, rue du Cour-Saint-Étienne, 9 bis. ...

ROUBAIX, LE 30 JUIN 1892

LES RÉFORMES UTILES

L'impôt sur les successions

Une question d'un intérêt général fait en ce moment le tour de la presse française ; et, nulle part, disons-le bien vite, elle ne trouve d'opposants. C'est qu'il s'agit dans l'espèce d'une de ces réformes à propos desquelles la politique et l'esprit de parti n'ont absolument rien à voir et qui, nous le répétons, intéressent tout le monde.

On sait que d'après la loi sur l'établissement actuellement en vigueur, les droits de mutation sont perçus sur la totalité de l'actif de la succession, alors même qu'elle est grevée d'un passif important et peut-être supérieur à l'actif.

Si l'est rationnel que l'Etat reçoive de tous les citoyens une quote-part proportionnelle à leurs ressources, en retour de la protection qu'il accorde à chacun, il est souverainement injuste qu'il frappe d'une taxe un accroissement de fortune qui n'est que ce qu'il faut pour vivre.

La réforme que depuis des années on nous promet et que nous attendons encore a cependant été réalisée dans la plupart des pays étrangers.

En Prusse, la loi du 30 mai 1873, accepte la déduction des dettes pour les frais funéraires, de la dernière maladie, judiciaires et extrajudiciaires, lorsqu'ils sont occasionnés par la transmission même de la succession, ou par la procédure faite dans l'intérêt de la masse. L'évaluation des immeubles se fait d'après leur valeur vénale. En cas d'usufruit, elle admet les suris pour le paiement de l'impôt.

Une loi du 13 novembre 1870 admet la déduction des dettes dans le royaume de Saxe.

La loi autrichienne du 9 février 1850 exige que les dettes soient reconnues d'une manière digne de foi pour pouvoir être déduites.

En Belgique, la déduction est admise pour les dettes hypothécaires, loi du 2 septembre 1851.

Les Italiens ont réuni en un seul texte les diverses lois en la matière.

En France on ne pourrait exiger, comme en Italie, la présentation d'actes publics ou d'écritures privées enregistrées avant l'ouverture de la succession, on même temps qu'un engagement signé du débiteur et du créancier, tous deux solidairement responsables du paiement du quintuple du droit acquis, en cas de fausseté.

En Espagne, tout impôt doit être la représentation, le paiement, si l'on veut, d'un service rendu. Or, en matière de succession, quel service l'Etat rend-il à l'héritier ? Aucun, selon nous, et l'impôt qu'il perçoit, impôt énorme quand il s'agit des col-

latéraux ou d'héritiers testamentaires, est d'autant moins justifié qu'il n'est non sur l'actif net, mais sur l'actif brut, c'est-à-dire sur une chose qui n'existe pas.

Ceci encore prouve une fois de plus combien cette réforme, réclamée de tout temps, s'impose dans l'intérêt de la conservation du patrimoine et de l'esprit de famille.

L'anniversaire de M^r l'archevêque de Rouen

INAUGURATION DU MONUMENT DE JEANNE D'ARC

Rouen, 30 juin. — Ce matin, au milieu d'une grande affluence de fidèles a été célébré à la cathédrale de Rouen le cinquantième anniversaire de la consécration épiscopale de M^r Thomas de Rouen.

Le Père Monsabré a prononcé un éloquent discours. Il a félicité ardemment le prélat de son dévouement à la cause de Dieu et de son amour véritable de la patrie, où il ne s'est jamais séparé de son évêque.

Il a ensuite prononcé le panegyrique de l'héroïne, et s'est particulièrement appliqué à louer l'élégance de son caractère que l'on porte sur elle au sujet de la condamnation de la grande Lorraine. Vers la fin de son discours, M^r de Rouen a dit que sans son évêque, il n'aurait pu accomplir son devoir.

Après la messe, M^r de Rouen a été reçu par les autorités civiles et militaires. Il a prononcé un discours où il a remercié les autorités et les fidèles de leur présence.

Après le discours, M^r de Rouen a été reçu par les autorités civiles et militaires. Il a prononcé un discours où il a remercié les autorités et les fidèles de leur présence.

Après le discours, M^r de Rouen a été reçu par les autorités civiles et militaires. Il a prononcé un discours où il a remercié les autorités et les fidèles de leur présence.

Après le discours, M^r de Rouen a été reçu par les autorités civiles et militaires. Il a prononcé un discours où il a remercié les autorités et les fidèles de leur présence.

Après le discours, M^r de Rouen a été reçu par les autorités civiles et militaires. Il a prononcé un discours où il a remercié les autorités et les fidèles de leur présence.

Après le discours, M^r de Rouen a été reçu par les autorités civiles et militaires. Il a prononcé un discours où il a remercié les autorités et les fidèles de leur présence.

Après le discours, M^r de Rouen a été reçu par les autorités civiles et militaires. Il a prononcé un discours où il a remercié les autorités et les fidèles de leur présence.

Après le discours, M^r de Rouen a été reçu par les autorités civiles et militaires. Il a prononcé un discours où il a remercié les autorités et les fidèles de leur présence.

Après le discours, M^r de Rouen a été reçu par les autorités civiles et militaires. Il a prononcé un discours où il a remercié les autorités et les fidèles de leur présence.

Après le discours, M^r de Rouen a été reçu par les autorités civiles et militaires. Il a prononcé un discours où il a remercié les autorités et les fidèles de leur présence.

Après le discours, M^r de Rouen a été reçu par les autorités civiles et militaires. Il a prononcé un discours où il a remercié les autorités et les fidèles de leur présence.

Après le discours, M^r de Rouen a été reçu par les autorités civiles et militaires. Il a prononcé un discours où il a remercié les autorités et les fidèles de leur présence.

Après le discours, M^r de Rouen a été reçu par les autorités civiles et militaires. Il a prononcé un discours où il a remercié les autorités et les fidèles de leur présence.

Après le discours, M^r de Rouen a été reçu par les autorités civiles et militaires. Il a prononcé un discours où il a remercié les autorités et les fidèles de leur présence.

Après le discours, M^r de Rouen a été reçu par les autorités civiles et militaires. Il a prononcé un discours où il a remercié les autorités et les fidèles de leur présence.

Après le discours, M^r de Rouen a été reçu par les autorités civiles et militaires. Il a prononcé un discours où il a remercié les autorités et les fidèles de leur présence.

Après le discours, M^r de Rouen a été reçu par les autorités civiles et militaires. Il a prononcé un discours où il a remercié les autorités et les fidèles de leur présence.

Après le discours, M^r de Rouen a été reçu par les autorités civiles et militaires. Il a prononcé un discours où il a remercié les autorités et les fidèles de leur présence.

Après le discours, M^r de Rouen a été reçu par les autorités civiles et militaires. Il a prononcé un discours où il a remercié les autorités et les fidèles de leur présence.

Après le discours, M^r de Rouen a été reçu par les autorités civiles et militaires. Il a prononcé un discours où il a remercié les autorités et les fidèles de leur présence.

Après le discours, M^r de Rouen a été reçu par les autorités civiles et militaires. Il a prononcé un discours où il a remercié les autorités et les fidèles de leur présence.

Après le discours, M^r de Rouen a été reçu par les autorités civiles et militaires. Il a prononcé un discours où il a remercié les autorités et les fidèles de leur présence.

Après le discours, M^r de Rouen a été reçu par les autorités civiles et militaires. Il a prononcé un discours où il a remercié les autorités et les fidèles de leur présence.

Après le discours, M^r de Rouen a été reçu par les autorités civiles et militaires. Il a prononcé un discours où il a remercié les autorités et les fidèles de leur présence.

Après le discours, M^r de Rouen a été reçu par les autorités civiles et militaires. Il a prononcé un discours où il a remercié les autorités et les fidèles de leur présence.

Uns avec la satisfaction la plus vive quelle part importante y a prise la jeunesse catholique, avec l'appui d'hommes remarquables par leur expérience.

« Dieu bénira certainement les efforts de ces jeunes gens, non moins intelligents que dévoués, qui ont pris pour unique but d'assurer la conservation de la foi chrétienne. »

« Il fut un temps où l'orient chrétien demandait à l'Occident le renfort de ses armes pour mettre un diadème sur sa tête. Les chrétiens de l'Occident ont répondu à cet appel par leur dévouement. Ils ont fait de leur pays une France qui a su se défendre et qui a su vaincre. »

« Les Français ont été les premiers à se lever pour défendre la foi. Ils ont été les premiers à se lever pour défendre la patrie. Ils ont été les premiers à se lever pour défendre la justice. »

« Les Français ont été les premiers à se lever pour défendre la foi. Ils ont été les premiers à se lever pour défendre la patrie. Ils ont été les premiers à se lever pour défendre la justice. »

« Les Français ont été les premiers à se lever pour défendre la foi. Ils ont été les premiers à se lever pour défendre la patrie. Ils ont été les premiers à se lever pour défendre la justice. »

« Les Français ont été les premiers à se lever pour défendre la foi. Ils ont été les premiers à se lever pour défendre la patrie. Ils ont été les premiers à se lever pour défendre la justice. »

« Les Français ont été les premiers à se lever pour défendre la foi. Ils ont été les premiers à se lever pour défendre la patrie. Ils ont été les premiers à se lever pour défendre la justice. »

« Les Français ont été les premiers à se lever pour défendre la foi. Ils ont été les premiers à se lever pour défendre la patrie. Ils ont été les premiers à se lever pour défendre la justice. »

« Les Français ont été les premiers à se lever pour défendre la foi. Ils ont été les premiers à se lever pour défendre la patrie. Ils ont été les premiers à se lever pour défendre la justice. »

« Les Français ont été les premiers à se lever pour défendre la foi. Ils ont été les premiers à se lever pour défendre la patrie. Ils ont été les premiers à se lever pour défendre la justice. »

« Les Français ont été les premiers à se lever pour défendre la foi. Ils ont été les premiers à se lever pour défendre la patrie. Ils ont été les premiers à se lever pour défendre la justice. »

« Les Français ont été les premiers à se lever pour défendre la foi. Ils ont été les premiers à se lever pour défendre la patrie. Ils ont été les premiers à se lever pour défendre la justice. »

« Les Français ont été les premiers à se lever pour défendre la foi. Ils ont été les premiers à se lever pour défendre la patrie. Ils ont été les premiers à se lever pour défendre la justice. »

« Les Français ont été les premiers à se lever pour défendre la foi. Ils ont été les premiers à se lever pour défendre la patrie. Ils ont été les premiers à se lever pour défendre la justice. »

« Les Français ont été les premiers à se lever pour défendre la foi. Ils ont été les premiers à se lever pour défendre la patrie. Ils ont été les premiers à se lever pour défendre la justice. »

« Les Français ont été les premiers à se lever pour défendre la foi. Ils ont été les premiers à se lever pour défendre la patrie. Ils ont été les premiers à se lever pour défendre la justice. »

« Les Français ont été les premiers à se lever pour défendre la foi. Ils ont été les premiers à se lever pour défendre la patrie. Ils ont été les premiers à se lever pour défendre la justice. »

« Les Français ont été les premiers à se lever pour défendre la foi. Ils ont été les premiers à se lever pour défendre la patrie. Ils ont été les premiers à se lever pour défendre la justice. »

« Les Français ont été les premiers à se lever pour défendre la foi. Ils ont été les premiers à se lever pour défendre la patrie. Ils ont été les premiers à se lever pour défendre la justice. »

« Les Français ont été les premiers à se lever pour défendre la foi. Ils ont été les premiers à se lever pour défendre la patrie. Ils ont été les premiers à se lever pour défendre la justice. »

« Les Français ont été les premiers à se lever pour défendre la foi. Ils ont été les premiers à se lever pour défendre la patrie. Ils ont été les premiers à se lever pour défendre la justice. »

« Les Français ont été les premiers à se lever pour défendre la foi. Ils ont été les premiers à se lever pour défendre la patrie. Ils ont été les premiers à se lever pour défendre la justice. »

« Les Français ont été les premiers à se lever pour défendre la foi. Ils ont été les premiers à se lever pour défendre la patrie. Ils ont été les premiers à se lever pour défendre la justice. »

« Les Français ont été les premiers à se lever pour défendre la foi. Ils ont été les premiers à se lever pour défendre la patrie. Ils ont été les premiers à se lever pour défendre la justice. »

« Les Français ont été les premiers à se lever pour défendre la foi. Ils ont été les premiers à se lever pour défendre la patrie. Ils ont été les premiers à se lever pour défendre la justice. »

LE COMMERCE EXTÉRIEUR DE LA FRANCE

ET LA PRESSE ANGLAISE

Il est intéressant de connaître comment on apprécie à l'étranger les résultats de notre commerce extérieur au moment où commence à fonctionner notre nouveau régime économique. Voici ce qu'en dit le Manchester Guardian du 17 juin 1892 :

« Le nouveau tarif douanier ultra-protéctionniste de la France a reçu son exécution depuis le commencement de février et nous pouvons, par la publication du sommaire officiel du commerce extérieur de la France jusqu'à la fin de mai, nous faire une idée des résultats qu'il a fournis. Les chiffres comparés de nos importations et de nos exportations de certains éléments de produits, par exemple, de produits alimentaires durant les quatre mois finissant le 31 mai ont été considérablement grossis par le désir de s'assurer de larges approvisionnements de blés et farines étranger avant le 1er juin, époque à laquelle prenait fin la déduction temporaire du droit sur ces articles, réduction accordée à la suite du manque de récolte de blé en France l'année dernière. »

« Une autre cause de trouble réside dans le fait que de très grandes quantités de produits manufacturés ont été importés en France en décembre et janvier derniers pour échapper aux droits plus élevés qui ont été appliqués à partir du 1er février. Les marchandises étant ainsi temporairement surabondantes, les motifs d'importation ont été affaiblis. Néanmoins, malgré ce fait et le découragement produit par l'élévation des tarifs, la diminution des importations de produits manufacturés n'a été que de 3 1/2 p. 100 environ sur la période correspondante de 1891. Qu'on ait pu tenir le courant des produits manufacturés étrangers pendant un mois et demi de plus, malgré les influences si fortes pour le détourner que nous avons relatées est un fait certainement remarquable et intéressant. Nos surveillances avec un intérêt considérable les statistiques futures qui indiqueront les diverses espèces de produits manufacturés dont les importations auront été les plus abondantes pendant le mois de mai. »

« Le journal anglais reproduit ensuite les chiffres du commerce extérieur de la France pour les quatre mois qui finissent en mai et fait ressortir l'augmentation des importations et la diminution des exportations. Il signale parmi ces dernières la diminution des exportations des produits fabriqués en France, ce qui est dû à la concurrence des produits étrangers. »

« Nous ne sommes pas justifiés en attribuant le total de ce déclin dans les exportations de produits manufacturés à l'augmentation du coût de la production occasionnée par l'élévation des droits de douane. Les produits fabriqués en France ont été vendus à des prix plus élevés qu'ils ne l'ont été pendant les quatre mois qui finissent en mai. »

« Quant à nos produits dont personne ne voudrait plus acheter, nous ne pouvons que nous en plaindre. Nous ne pouvons que nous en plaindre. Nous ne pouvons que nous en plaindre. »

« Quant à nos produits dont personne ne voudrait plus acheter, nous ne pouvons que nous en plaindre. Nous ne pouvons que nous en plaindre. Nous ne pouvons que nous en plaindre. »

« Quant à nos produits dont personne ne voudrait plus acheter, nous ne pouvons que nous en plaindre. Nous ne pouvons que nous en plaindre. Nous ne pouvons que nous en plaindre. »

« Quant à nos produits dont personne ne voudrait plus acheter, nous ne pouvons que nous en plaindre. Nous ne pouvons que nous en plaindre. Nous ne pouvons que nous en plaindre. »

« Quant à nos produits dont personne ne voudrait plus acheter, nous ne pouvons que nous en plaindre. Nous ne pouvons que nous en plaindre. Nous ne pouvons que nous en plaindre. »

« Quant à nos produits dont personne ne voudrait plus acheter, nous ne pouvons que nous en plaindre. Nous ne pouvons que nous en plaindre. Nous ne pouvons que nous en plaindre. »

« Quant à nos produits dont personne ne voudrait plus acheter, nous ne pouvons que nous en plaindre. Nous ne pouvons que nous en plaindre. Nous ne pouvons que nous en plaindre. »

« Quant à nos produits dont personne ne voudrait plus acheter, nous ne pouvons que nous en plaindre. Nous ne pouvons que nous en plaindre. Nous ne pouvons que nous en plaindre. »

« Quant à nos produits dont personne ne voudrait plus acheter, nous ne pouvons que nous en plaindre. Nous ne pouvons que nous en plaindre. Nous ne pouvons que nous en plaindre. »

« Quant à nos produits dont personne ne voudrait plus acheter, nous ne pouvons que nous en plaindre. Nous ne pouvons que nous en plaindre. Nous ne pouvons que nous en plaindre. »

« Quant à nos produits dont personne ne voudrait plus acheter, nous ne pouvons que nous en plaindre. Nous ne pouvons que nous en plaindre. Nous ne pouvons que nous en plaindre. »

« Quant à nos produits dont personne ne voudrait plus acheter, nous ne pouvons que nous en plaindre. Nous ne pouvons que nous en plaindre. Nous ne pouvons que nous en plaindre. »

« Quant à nos produits dont personne ne voudrait plus acheter, nous ne pouvons que nous en plaindre. Nous ne pouvons que nous en plaindre. Nous ne pouvons que nous en plaindre. »

« Quant à nos produits dont personne ne voudrait plus acheter, nous ne pouvons que nous en plaindre. Nous ne pouvons que nous en plaindre. Nous ne pouvons que nous en plaindre. »

« Quant à nos produits dont personne ne voudrait plus acheter, nous ne pouvons que nous en plaindre. Nous ne pouvons que nous en plaindre. Nous ne pouvons que nous en plaindre. »

« Quant à nos produits dont personne ne voudrait plus acheter, nous ne pouvons que nous en plaindre. Nous ne pouvons que nous en plaindre. Nous ne pouvons que nous en plaindre. »

« Quant à nos produits dont personne ne voudrait plus acheter, nous ne pouvons que nous en plaindre. Nous ne pouvons que nous en plaindre. Nous ne pouvons que nous en plaindre. »

« Quant à nos produits dont personne ne voudrait plus acheter, nous ne pouvons que nous en plaindre. Nous ne pouvons que nous en plaindre. Nous ne pouvons que nous en plaindre. »

« Quant à nos produits dont personne ne voudrait plus acheter, nous ne pouvons que nous en plaindre. Nous ne pouvons que nous en plaindre. Nous ne pouvons que nous en plaindre. »

« Quant à nos produits dont personne ne voudrait plus acheter, nous ne pouvons que nous en plaindre. Nous ne pouvons que nous en plaindre. Nous ne pouvons que nous en plaindre. »

REVUE DE LA PRESSE

Toute l'attention est encore aux juifs.

« Il n'est pas un journal qui, à un point de vue ou d'un autre, ne s'occupe de la question juive. M. de Cassagnac écrit dans l'Action : « Ce n'est pas leur argent qui leur reproche. »

« M. de Cassagnac écrit dans l'Action : « Ce n'est pas leur argent qui leur reproche. »

« M. de Cassagnac écrit dans l'Action : « Ce n'est pas leur argent qui leur reproche. »

« M. de Cassagnac écrit dans l'Action : « Ce n'est pas leur argent qui leur reproche. »

« M. de Cassagnac écrit dans l'Action : « Ce n'est pas leur argent qui leur reproche. »

« M. de Cassagnac écrit dans l'Action : « Ce n'est pas leur argent qui leur reproche. »

« M. de Cassagnac écrit dans l'Action : « Ce n'est pas leur argent qui leur reproche. »

« M. de Cassagnac écrit dans l'Action : « Ce n'est pas leur argent qui leur reproche. »

« M. de Cassagnac écrit dans l'Action : « Ce n'est pas leur argent qui leur reproche. »

« M. de Cassagnac écrit dans l'Action : « Ce n'est pas leur argent qui leur reproche. »

« M. de Cassagnac écrit dans l'Action : « Ce n'est pas leur argent qui leur reproche. »

« M. de Cassagnac écrit dans l'Action : « Ce n'est pas leur argent qui leur reproche. »

« M. de Cassagnac écrit dans l'Action : « Ce n'est pas leur argent qui leur reproche. »

« M. de Cassagnac écrit dans l'Action : « Ce n'est pas leur argent qui leur reproche. »

« M. de Cassagnac écrit dans l'Action : « Ce n'est pas leur argent qui leur reproche. »

« M. de Cassagnac écrit dans l'Action : « Ce n'est pas leur argent qui leur reproche. »

« M. de Cassagnac écrit dans l'Action : « Ce n'est pas leur argent qui leur reproche. »

« M. de Cassagnac écrit dans l'Action : « Ce n'est pas leur argent qui leur reproche. »

« M. de Cassagnac écrit dans l'Action : « Ce n'est pas leur argent qui leur reproche. »

« M. de Cassagnac écrit dans l'Action : « Ce n'est pas leur argent qui leur reproche. »

« M. de Cassagnac écrit dans l'Action : « Ce n'est pas leur argent qui leur reproche. »

« M. de Cassagnac écrit dans l'Action : « Ce n'est pas leur argent qui leur reproche. »

« M. de Cassagnac écrit dans l'Action : « Ce n'est pas leur argent qui leur reproche. »

« M. de Cassagnac écrit dans l'Action : « Ce n'est pas leur argent qui leur reproche. »

« M. de Cassagnac écrit dans l'Action : « Ce n'est pas leur argent qui leur reproche. »

Chambre des Députés

Séance du 30 juin 1892

Présidence de M. Floquet, président

INTERPELLATION DE M. DELAHAYE

Le cas de M. Mariage

M. FLOQUET. — L'ordre du jour appelle la discussion de l'interpellation de M. Delahaye sur les incidents qui ont eu lieu à la Chambre le 27 juin dernier.

M. DELAHAYE. — Je me suis adressé à M. Floquet, car il ne s'agit ici de personnes, ni de idées engagées, mais de faits, de faits qui ont été publiés dans le journal de M. Delahaye.

M. FLOQUET. — Vous avez dit que vous n'avez pas vu M. Mariage, mais vous avez dit que vous n'avez pas vu M. Mariage.

M. DELAHAYE. — Vous avez dit que vous n'avez pas vu M. Mariage, mais vous avez dit que vous n'avez pas vu M. Mariage.

M. FLOQUET. — Vous avez dit que vous n'avez pas vu M. Mariage, mais vous avez dit que vous n'avez pas vu M. Mariage.

M. DELAHAYE. — Vous avez dit que vous n'avez pas vu M. Mariage, mais vous avez dit que vous n'avez pas vu M. Mariage.

M. FLOQUET. — Vous avez dit que vous n'avez pas vu M. Mariage, mais vous avez dit que vous n'avez pas vu M. Mariage.

M. DELAHAYE. — Vous avez dit que vous n'avez pas vu M. Mariage, mais vous avez dit que vous n'avez pas vu M. Mariage.

M. FLOQUET. — Vous avez dit que vous n'avez pas vu M. Mariage, mais vous avez dit que vous n'avez pas vu M. Mariage.

M. DELAHAYE. — Vous avez dit que vous n'avez pas vu M. Mariage, mais vous avez dit que vous n'avez pas vu M. Mariage.

M. FLOQUET. — Vous avez dit que vous n'avez pas vu M. Mariage, mais vous avez dit que vous n'avez pas vu M. Mariage.

M. DELAHAYE. — Vous avez dit que vous n'avez pas vu M. Mariage, mais vous avez dit que vous n'avez pas vu M. Mariage.

M. FLOQUET. — Vous avez dit que vous n'avez pas vu M. Mariage, mais vous avez dit que vous n'avez pas vu M. Mariage.

M. DELAHAYE. — Vous avez dit que vous n'avez pas vu M. Mariage, mais vous avez dit que vous n'avez pas vu M. Mariage.

M. FLOQUET. — Vous avez dit que vous n'avez pas vu M. Mariage, mais vous avez dit que vous n'avez pas vu M. Mariage.

M. DELAHAYE. — Vous avez dit que vous n'avez pas vu M. Mariage, mais vous avez dit que vous n'avez pas vu M. Mariage.

M. FLOQUET. — Vous avez dit que vous n'avez pas vu M. Mariage, mais vous avez dit que vous n'avez pas vu M. Mariage.

M. DELAHAYE. — Vous avez dit que vous n'avez pas vu M. Mariage, mais vous avez dit que vous n'avez pas vu M. Mariage.

M. FLOQUET. — Vous avez dit que vous n'avez pas vu M. Mariage, mais vous avez dit que vous n'avez pas vu M. Mariage.

M. DELAHAYE. — Vous avez dit que vous n'avez pas vu M. Mariage, mais vous avez dit que vous n'avez pas vu M. Mariage.

M. FLOQUET. — Vous avez dit que vous n'avez pas vu M. Mariage, mais vous avez dit que vous n'avez pas vu M. Mariage.

M. DELAHAYE. — Vous avez dit que vous n'avez pas vu M. Mariage, mais vous avez dit que vous n'avez pas vu M. Mariage.

Table with 3 columns: Cours, Valeurs, Compt. Terme. Lists various market values and exchange rates.

Table with 3 columns: Cours, Valeurs, Compt. Terme. Lists market values and exchange rates for Lille.

Un incident délicat. On lit dans le Petit Parisien : « A la suite de réclamations formulées par le gouverneur... »

Le nouvel évêque d'Amiens. Amiens, le 27 juin. — Le bruit court avec persistance que M. de Cambrai, évêque d'Amiens, a été nommé évêque d'Amiens.

L'épidémie cholérique. Paris, le 27 juin. — On est fort préoccupé de l'épidémie de choléra qui sévit dans le département de la Seine.

Advertisement for 'ELECTRICITÉ' and 'G. LAMPIRE, électricien-spécialiste'. Includes text about electrical services and contact information.